

# Se conformer à la Loi sur l'équité salariale

Une approche unique, qui va droit au but!

## Introduction

Les modifications apportées à la Loi sur l'équité salariale font en sorte que toutes les **entreprises de 10 employés et plus assujetties devront avoir complété ou mis à jour leur programme d'équité salariale d'ici le 31 décembre 2010.**

**Êtes-vous prêt?**

**Formations Qualitemps** offre une formation qui vise à optimiser et simplifier le processus d'élaboration, de maintien et de mise à jour d'un programme d'équité salariale.

## Objectifs du cours

- ✓ Comprendre les fondements, les mécanismes et les objectifs de la loi
- ✓ Situer **votre catégorie** d'entreprise
- ✓ Mettre en place (si nécessaire) un comité d'équité salariale
- ✓ Maîtriser les outils qui permettent d'optimiser et de faciliter votre démarche
- ✓ **Savoir bâtir et maintenir votre programme d'équité salariale**
- ✓ Vous servir du processus en tant qu'outil de gestion

## L'approche Qualitemps

Notre cours a été conçu pour offrir une méthode systématique d'utilisation du logiciel fourni par la Commission sur l'équité salariale. Nous fournissons des exemples et des grilles d'analyse qui diminuent les zones d'interprétation et permettent de compléter le programme efficacement et en évitant certains pièges.

## Contenu détaillé du cours

- La Loi sur l'équité salariale; définition, fondements, philosophie et objectifs
- Quelles sont les entreprises touchées par le programme d'équité salariale?
- Quels sont les postes touchés par l'équité salariale?
- Les responsabilités et obligations des entreprises selon le nombre de salariés
- Les étapes d'un programme d'équité salariale
- Les délais d'application du programme d'équité salariale selon les différentes dates d'assujettissement
- Le processus et les techniques de mise à jour
- Le comité d'équité salariale; rôle, critères d'admissibilité de ses membres, rémunération et dépenses encourues des membres du comité
- Maîtriser le progiciel de la commission
- Méthodes d'estimation des écarts salariaux
- La détermination et les modalités de versements salariaux
- Les calculs de rétroactivité
- Les techniques et les règles d'affichage des versements éventuels
- Le programme de maintien
- Les délais d'évaluation du maintien
- Les techniques de maintien de l'équité salariale
- Le programme d'équité salariale en tant qu'outil d'amélioration et de développement

## À qui s'adresse le cours

Tout public

### **Approche pédagogique**

- Exposés interactifs
- Présentation du logiciel de commission sur l'équité salariale
- Démonstrations à l'aide d'exemples
- Exercices pratiques

### **Matériel de cours**

- Manuel de référence complet
- Plan de programme d'équité pour votre situation
- Fiche de travail préparatoire

### **Durée**

Une journée

### **Modes de transmission**

- **En cours publics**, ce cours est offert dans différentes régions du Québec. Veuillez consulter notre calendrier sur le site Internet de Formations Qualitemps.
- **En service d'accompagnement**. Nous offrons aussi un service de consultation en entreprise, afin de vous guider pour l'ensemble de la démarche ou certaines étapes, selon vos besoins.

### **Accréditations**

Formations Qualitemps est agréée par la CPMT (autrefois emploi Québec) comme organisme formateur aux fins de la Loi favorisant le développement des compétences de la main-d'œuvre.